VIDE DRESSING
DIMANCHE 7 MARS 2027 - ALLINGES

La MJC Allinges vous accueille pour son Vide Dressing du **Dimanche 7 mars 2027**
- Installation le dimanche matin à partir de 7h.
- Ouverture au public de 9h à 17h.
- Fermeture des locaux (exposants) à 18h (locaux débarrassés).
- La vente de produits alimentaires ou boissons est interdite sous peine d'expulsion immédiate et sans remboursement.
- La MJC se réserve le droit de refuser (exposants ou objets à la vente) qui ne rentreraient pas dans le cadre de la vente d'un vide dressing. (Vêtements hommes, femmes, ados, enfants, bijoux, sac à main et chaussures-**pas de matériel de puériculture**)
- **Les portants ne doivent pas dépasser la limite de votre emplacement prévu à cet effet.**
- Ce vide dressing est destiné **aux particuliers.**

Buvette et petite restauration tout au long de la journée

TARIFS :

Emplacement à l'intérieur de 2m40 (1.20m table + emplacement portant 1.20m **maxi**)

⇨ **15€** l'emplacement

(1 table de1.20m et 1chaise fournies/le portant de 1.20m maxi n'est pas fourni)

Si vous n'avez pas de portant merci de l'indiquer lors de votre inscription et 1 table de 1.20m sera mise à la place. (Uniquement sur réservation)

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Les réservations se feront par mail à **contact@mjc-allinges.fr, par téléphone** au **06 75 68 72 09 du lundi 13h au samedi 12h (pas d'appel après 19h30).** La confirmation se fera à réception du courrier et du règlement.
Elles seront payables d'avance et non remboursables. **Joindre obligatoirement une copie recto-verso de la carte d'identité pour déclaration à la sous-préfecture, ainsi que l'attestation de non-participation à plus de 2 autres ventes au déballage.**

Règlement par : Chèque à l'ordre de la : MJC ALLINGES
Espèces/carte bancaire au secrétariat aux horaires suivants :
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi 17h00 – 19h
Mercredi 10h – 12h et 14h – 17h30 - Samedi de 9h – 12h

Au titre de la réglementation en vigueur, les ventes faites engagent l'entière et seule responsabilité des exposants. En cas de litige sur un objet acheté la MJC dégage toutes responsabilités.
La loi n°2005-882 article 21 tend à limiter à tout particulier non inscrit au registre du commerce et des sociétés à deux par an les ventes de cette nature.

BON A RETOURNER accompagné de la carte identité et du règlement + attestation sur l'honneur à
MJC ALLINGES 37 Rue du Crêt Baron 74200 ALLINGES (en majuscule)

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Email :

----------**partie réservée à la MJC**----------

Carte d'identité : ☐
Intérieur ☐ Pt salle ☐ Grande salle ☐ N° ….....

Règlement Chèque ☐ N° Espèces ☐ Bon N° CB ☐